



En Mai 2016, l'épreuve du Code la route a été **totalemment réformée**.

Cette réforme a transformé cet examen théorique en une **véritable épreuve globale du permis de conduire** mêlant :

- connaissance du Code de la route ;
- connaissance du véhicule ;
- connaissance des comportements à adopter sur la route.

Le programme de cette épreuve est donc **plus dense** et beaucoup **plus axé sur la pratique dans des situations réelles**.

Pour répondre aux nouvelles attentes de cet examen, Auto-école.net propose **une formation complète et accessible à tous grâce à une pédagogie simple et efficace**.

La **préparation du Code** se passe en **3 étapes** :

1) J'apprends :

Vous regardez les vidéos et lisez les fiches des cours des 9 Thèmes officiels du code de la route.

Vous pouvez aussi vous tester sur les 5 questions QCM à la fin des fiches et des vidéos.

2) Je m'entraîne :

Vous vous entraînez avec des séries comme à l'examen de 40 questions sur les 9 thématiques.

3) Je m'évalue :

Vous vous évaluez en réalisant les séries "examen blanc" qui sont exactement au même format que les questions que vous aurez pendant le vrai examen et font appel aux mêmes connaissances requises.

Au total, **plus de 3 000 questions sont disponibles** pour vous préparer au mieux à votre épreuve.

Enfin, une **barre de progression** vous permet de **suivre votre avancée dans l'apprentissage du Code**. Lorsque vous aurez atteint **80 %** dans la barre de progression située en haut de la plateforme, **vous pourrez passer le code en toute tranquillité**.

Inscription à l'examen :

L'épreuve du Code de la route a été **privatisée**. Désormais, l'épreuve ne se passe plus en Préfecture avec un inspecteur mais chez l'un des **quatre opérateurs privés** qui ont **l'agrément** pour faire passer l'examen. Vous pouvez ainsi passer l'examen à La Poste qui propose ce service.

Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un **numéro NEPH valide**, qui vous est **fourni par la Préfecture** lors de l'enregistrement de votre dossier.

Vous pouvez vous inscrire en **candidat libre** ou être **inscrit par votre auto-école**.

Si vous vous inscrivez en candidat libre, c'est à vous de payer **le montant de l'examen** qui est de **30 €** et de **créer un compte particulier** sur le site d'un des opérateurs.

Sinon, ce sera l'auto-école qui paiera votre place. Tout dépend donc du **contrat** que vous avez souscrit avec votre auto-école.

Vous pouvez **choisir le jour et l'heure de votre examen sur les créneaux disponibles** et mis à disposition par les opérateurs privés. Ils sont globalement ouverts de 9 h à 18 h avec un passage toutes les 30 minutes ou toutes les heures selon les centres.

Avant l'examen :

Soyez à l'heure !

Comme pour tout examen, vous ne devez pas être en retard. Il est préférable d'être sur le lieu de rendez-vous au moins **20 min avant le début de l'épreuve**. L'examineur n'attendra pas les retardataires pour débiter la séance.

Il faut impérativement préparer :

- votre **pièce d'identité** ;
- votre **convocation** à l'examen **envoyé par mail** après l'achat de votre place d'examen. L'examineur **vérifiera votre identité** avant le début de l'épreuve. Vous devrez ranger tous vos effets personnels, montre, sacs, téléphone portable, dans un casier verrouillé.

Pendant l'examen :

Selon les opérateurs privés, vous passez votre examen soit sur **tablette tactile** (La Poste) soit sur **ordinateur** (Point code).

Cet examen commun est composé de **40 questions** tirées au sort dans la banque officielle de **1 000 questions**, réparties autour des **9 thèmes officiels** :

L : Dispositions légales en matière de circulation routière

C : Le conducteur

R : La route

U : Les autres usagers de la route

D : Réglementation générale et divers

P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

M : Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite

S : Équipements de sécurité des véhicules

E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Vous avez droit à **5 erreurs**. Vous réussissez donc l'épreuve lorsque vous obtenez au moins **35 bonnes réponses**.

Chaque candidat a une série différente de son voisin car elle est tirée au sort et rattachée à votre numéro NEPH. Cela ne sert donc à rien d'essayer de regarder votre voisin.

Vous n'avez pas les mêmes questions !

2 formats de visuels vous sont proposés : des **photos statiques** et des **vidéos** (4 maximum par série).

Regardez bien les photos et cherchez les indices dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs ainsi que sur le tableau de bord. Si des zones ne sont pas visibles, cela signifie qu'il n'y a pas de danger.

Soyez attentifs à **toute la durée de la vidéo**. La question ne sera posée qu'à la fin de celle-ci et vous ne pourrez pas la revoir.

4 formats de questions sont proposés :

- une question à 2 réponses ;
- une question à 3 réponses ;
- une question à 4 réponses ;
- une double question à 2 réponses chacune.

Il y a toujours au moins une réponse juste et au moins une réponse fausse.

Selon le type de questions, il peut donc y avoir jusqu'à 3 propositions vraies ou 3 propositions fausses.

Soyez attentifs aux doubles questions : les 2 réponses de l'une des 2 questions peuvent être toutes les 2 vraies ou toutes les 2 fausses.

Lorsque vous répondez aux questions, sauf indication contraire, vous n'êtes pas en période probatoire. Vous avez une réserve de puissance suffisante pour dépasser.

Enfin, vous avez **20 secondes pour répondre** une fois que la question a été posée donc prenez le temps de réfléchir et ne vous précipitez pas.

Pour déjouer les questions pièges, soyez vigilants :

- **Observez** la photo dans son ensemble et sachez **repérer** l'élément perturbateur.

Cet élément a été placé sur la photo pour vous faire penser que la réponse tombe sous le sens.

En réalité, il y a souvent un élément en 2e plan qui doit vous mettre sur la bonne piste.

Ex : A une question vous demandant si vous devez ralentir, on voit que le feu est vert. Mais au second plan, on aperçoit des enfants qui jouent au ballon au bord de la route. Si vous n'êtes pas suffisamment attentif, vous pourriez penser que puisque le feu est vert vous n'avez pas besoin de ralentir. Mais les enfants représentent un danger, vous devez donc ralentir.

- Faites la différence entre « **Je peux** » et « **Je dois** » :

Analysez bien la situation pour déterminer si vous êtes contraint par le code de la route d'effectuer une manœuvre ou bien s'il s'agit simplement d'une possibilité, non d'une obligation.

- **Analysez** bien les questions **en deux parties**, ne mélangez pas vos réponses.

Le nombre de bonnes réponses ne peut pas être égal au nombre de réponses proposées. Par ailleurs, pour que le point vous soit accordé sur une question en deux parties, il faut avoir donné toutes les bonnes réponses.

En clair, il n'y a pas de « demi-point » accordé.

Vous répondez aux questions en cochant les cases A, B, C ou D selon les formats des questions en appuyant directement avec votre doigt sur les tablettes tactiles ou avec la souris sur les ordinateurs. Vous pouvez modifier vos réponses avant la fin des 20 secondes en décochant les cases de la même manière.

Après l'examen :

Votre **résultat** vous sera **envoyé par mail le jour J**, soit à **votre auto-école** si c'est elle qui vous a inscrit et payé la place soit **directement à vous** si vous vous êtes inscrit en **candidat libre**.

Ce mail vous communiquera le **nombre de fautes** que vous avez commises pour chaque thème et vous aurez donc **votre résultat : favorable ou défavorable**.

Ce mail sert de **justificatif d'obtention du code de la route** en cas de résultat favorable. Aucun autre document ne vous sera remis par votre auto-école ou la préfecture.

Gardez-donc précieusement ce document.

Si vous avez échoué, pas d'inquiétude, vous pouvez dorénavant repasser le code quand vous voulez et où vous voulez 48 h à l'avance !